



## **AVIS PUBLIC**

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 198-18 fixant la rémunération des membres du conseil pour les années 2019-2020.

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

**QUE** lors d'une séance régulière tenue le 3 décembre 2018, le conseil de la municipalité de Dixville a adopté un projet de règlement fixant la rémunération des membres du conseil pour les années 2019-2020.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 251 chemin Parker à Dixville de 8h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

DONNÉ À Dixville, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2018.

---

**Sylvain Benoit**  
**Secrétaire-trésorier**